

20.01.2021 – 09:00 Uhr

Responsabilité numérique et solidarité dans le domaine de l'assurance: un document de travail qui montre la voie

Zurich (ots) -

La transformation numérique du secteur de l'assurance suscite de nouvelles interrogations sur l'application de principes éthiques dans l'environnement digital. Pour la première fois, différents acteurs s'accordent sur les perspectives de la solidarité dans l'assurance au sein d'une société numérique, qu'ils présentent dans le document de travail "Responsabilité numérique et solidarité dans le domaine de l'assurance".

Les données à caractère personnel sur l'état de santé et le mode de vie individuel permettent de créer de nouveaux modèles d'assurance: les primes de l'assurance privée pourraient ainsi être encore plus personnalisées, compte tenu des prédispositions et du mode de vie, ou davantage axées sur le mode de vie individuel par le biais d'un système de bonus-malus. À long terme, cette évolution serait également susceptible de modifier la conception du financement solidaire dans l'assurance sociale. Le recours à l'intelligence artificielle - capable de reconnaître automatiquement certains schémas - pourrait contribuer à réduire les discriminations tout en générant de nouvelles formes de différenciation.

Les nouvelles possibilités offertes par le numérique dans le secteur de l'assurance soulèvent donc des questions de société nécessitant un débat public. Felix Gutzwiller, président du Conseil de fondation Sanitas Assurance Maladie et initiateur du consensus: "Solidarité et responsabilité individuelle ne sont pas contradictoires. Il convient de redéfinir ces deux notions à l'ère numérique, et notre dialogue transversal y a contribué."

Une réflexion commune comme base d'action pour un débat public

Au vu de cette évolution de la société et du secteur de l'assurance, la Fondation Sanitas Assurance Maladie a organisé des discussions entre différentes parties prenantes sur le thème de la solidarité dans le domaine de l'assurance. Les conclusions de ces échanges, qui sont publiées dans le document de travail "Responsabilité numérique et solidarité dans le domaine de l'assurance", entendent alimenter le débat public. Le document présente la manière dont les entreprises, les consommateurs et l'État peuvent assumer leur responsabilité numérique dans le secteur de l'assurance tout en conservant une marge de manoeuvre pour agir de manière prospective.

Prendre ses responsabilités, renforcer la solidarité

Les participants ont axé leurs réflexions sur quatre principes: équité, autonomie, transparence et protection de la personnalité. L'interdisciplinarité du groupe a dynamisé le dialogue. "Grâce aux différents univers des personnes impliquées dans le dialogue, il a été possible de prendre en compte le point de vue des clients, mais aussi les aspects réglementaires, scientifiques et de l'assurance", avance Patrick Raaflaub, Group Chief Risk Officer de Swiss Re, en sa qualité de représentant de l'une des entreprises participantes. "Les discussions au sein du groupe de travail ont été animées et il n'a pas été facile de s'accorder sur des déclarations communes", commente Babette Sigg, présidente de l'organisation Konsumentenforum et participante au débat. Juan Beer, CEO de Zurich Suisse, qui a également pris part aux échanges, ajoute: "La responsabilité numérique est une tâche devant être assumée conjointement. Elle nécessite l'engagement des entreprises, de l'État et des consommateurs."

À propos du dialogue transversal

Un groupe de travail interdisciplinaire a amorcé le dialogue en 2018 et l'a poursuivi pendant deux années. Il était composé de représentants de l'assurance directe, de la réassurance et de l'assurance maladie (Zurich Suisse, Swiss Re et Sanitas Assurance Maladie), de l'organisation Konsumentenforum kf ainsi que des partenaires de la protection des données (Bruno Baeriswyl), de la haute école de Saint-Gall (Hato Schmeiser, directeur de l'institut de l'assurance), et du think tank W.I.R.E. Le document de travail, qui rassemble les conclusions de ce groupe, a été élaboré à l'initiative et sous la direction de la Fondation Sanitas Assurance Maladie suivant un processus à plusieurs niveaux.

Télécharger le document de travail

Pour télécharger le document de travail "Responsabilité numérique et solidarité dans le domaine de l'assurance":

www.sanitas.com/responsabilite-numerique

Contact:

Personne à contacter pour obtenir des informations sur l'engagement social et sur le document de travail
"Responsabilité numérique et solidarité dans le domaine de l'assurance": Fondation Sanitas Assurance Maladie,
Isabelle Vautravers, directrice, tél. 044 298 62 61, mobile 079 641 25 78, isabelle.vautravers@sanitas.com

Personne à contacter pour obtenir des informations sur Sanitas: Sanitas Assurance Maladie, Christian Kuhn, porte-parole, tél. 044 298 62 78, mobile 076 381 27 87, medien@sanitas.com

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100005121/100863540> abgerufen werden.